

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

| | |
|------------------|---|
| 13 février 2006 | Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mercredi le 13 février 2006 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier. |
| Présences | Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau. |
| Autres présences | La directrice générale, Jacqueline Chisholm est aussi présente. |
| Absences | Le conseiller Rodrigue Benoit est absent. |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté quorum, Monsieur le maire, ouvre la séance et donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les sujets à discuter sont les suivants :

1. Ouverture des soumissions reçues pour l'achat d'une pépinière
2. Autorisation d'avance de fonds pour les activités sur glace du 11 février 2006

06-02-1981

1. OUVERTURE DES SOUMISSIONS REÇUES POUR L'ACHAT D'UNE PÉPINIÈRE

Considérant que cinq (5) soumissions ont été reçues pour la fourniture d'une pépinière soit :

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| - René Riendeau 1986 Inc. : | 44 850.\$ |
| - Équipements G. Comeau inc. : | 42 900.\$ |
| - Hewitt Équipement Ltée : | 46 000.\$ |
| - Équipement Ontrac Québec Inc. : | 45 000.\$ |
| - amion Lussicam Trans-Canada Inc. : | 45 000.\$ |

Considérant que selon les spécifications demandées, Équipements G. Comeau inc. rencontre le mieux les besoins de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte la soumission des Équipements G. Comeau inc. au montant de 42 900\$ plus les taxes applicables, pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse (pépinière) CASE 580 Super L 1999, 4X4, # série JJG0269575 avec mât extensible.

ADOPTÉ

06-02-1982

2. AUTORISATION D'AVANCE DE FONDS POUR LES ACTIVITÉS SUR GLACE
DU 11 FÉVRIER 2006

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité avance la somme de 306.\$ pour la petite caisse des activités Plaisirs d'Hiver jusqu'au remboursement lors du dépôt du rapport d'activités.

ADOPTÉ

06-02-1983

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marielle Cartier
et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier